

Affaires extérieures nous a dit tout à l'heure que notre ambassadeur à Washington donnait suite à l'affaire.

Je vais appuyer la motion, même si je doute fort que nous puissions saisir la Commission mixte internationale de la question. Je suppose que tout ce qui est soumis à cette commission, et tout ce qui relève de sa compétence, doivent faire l'objet d'une entente entre les deux pays. Donc, même si j'appuie la motion en guise de soutien moral, vu l'impérieuse nécessité d'établir un contrôle efficace sur les allées et venues des navires dans ces eaux, son adoption aujourd'hui ne saurait à mes yeux remplacer une intervention vigoureuse, déterminée et ferme de la part du gouvernement du Canada pour atteindre le but qui y est exposé, c'est-à-dire l'établissement d'un contrôle de ce genre dans ces eaux.

Ce que je puis dire de plus indulgent à l'égard du député de Fraser Valley-Est, c'est que la motion ou l'idée maîtresse de cette motion est sûrement très incomplète. Nous, ici présents, ne nous contenterons pas de la simple adoption de cette motion visant à saisir la Commission mixte internationale de la question, car la chose en soi n'aboutirait probablement à rien. Sauf erreur, nous voulons nous associer ici, moi du moins, à une motion qui aboutira à des mesures efficaces; une motion qui poussera ou engagera le gouvernement à insister sur la prise de mesures pour obtenir des États-Unis un accord sur l'établissement d'un mode d'action efficace.

Je ne m'attarderai pas davantage, vu que la séance d'aujourd'hui avait été réservée à une fin spéciale. Je tiens simplement à signaler l'énorme importance de la question. Toute personne sensée se rend compte de la nécessité d'établir une surveillance commune. Pourra-t-on jamais oublier la négligence du gouvernement qui, pendant tant d'années, n'a pris aucune mesure sérieuse pour établir une surveillance commune sur la navigation dans ces eaux? Le premier ministre a adressé cette demande au président des États-Unis, mais comment des Canadiens, notamment ceux de la côte ouest, pourraient pardonner au gouvernement sa négligence dépasse mon entendement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'ignore vraiment comment je pourrai prononcer mon discours, car le truc employé par le gouvernement m'inspire tant de colère que mon vocabulaire ne suffira peut-être pas à exprimer mes sentiments. Voici que, par l'intermédiaire d'un ministériel, on veut simplement jeter beaucoup d'huile à la surface d'une apparente popularité du gouvernement libéral, pour cacher des troubles sous-jacents. C'est purement un effort tardif pour tirer des avantages politiques d'une tragédie de l'environnement. Il est à remarquer que la dernière fois que nous avons essayé de renvoyer une question à la Commission mixte internationale, le gouvernement était alors en difficulté à cause de l'inondation de la vallée de la Skagit.

**Une voix:** Quel gouvernement?

**L'hon. M. Dinsdale:** Notre gouvernement étant assez falot il est difficile de le reconnaître.

**M. Rose:** Mon collègue le député de Fraser Valley-Est (M. Pringle) a critiqué certains d'entre nous et nous a traités d'irresponsables et d'émotifs parce que nous avons eu l'audace de soulever la question il y a quatre jours. Il a dit, je le paraphrase, qu'il fallait au gouvernement du temps pour réfléchir.

[L'hon. M. Stanfield.]

**Une voix:** Il réfléchit lentement.

**M. Rose:** A mon avis, sur une question de cette importance, s'il faut au gouvernement quatre jours pour réfléchir, nous pouvons douter de son intelligence.

**M. Pringle:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je m'excuse auprès du député de Fraser Valley-Ouest, mais le député de Fraser Valley-Est invoque le Règlement.

**M. Pringle:** Monsieur l'Orateur, peut-être m'a-t-on paraphrasé, mais je signale à Votre Honneur que je n'ai jamais employé le mot «réfléchir». Je conçois que le parti du député éprouve des difficultés puisque ses membres parlent d'ordinaire avant d'avoir réfléchi. D'ordinaire, je me renseigne...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement, mais plutôt d'un débat.

**M. Rose:** Monsieur l'Orateur, si après avoir vérifié dans le harnais je m'aperçois que je n'ai pas paraphrasé exactement le député, je serai le premier à m'en excuser.

Le député de Fraser Valley-Est a fait beaucoup de bruit autour du fait que cette marée noire avait eu lieu à trois milles de chez lui. Je ne comprends pas comment cela est possible ayant toujours été persuadé que le député était de Chilliwack. J'ignore comment ce déversement a pu se produire à trois milles de Chilliwack étant donné qu'il a eu lieu dans le détroit Juan de Fuca.

**Une voix:** Il marche sur les eaux.

**M. Rose:** Quelqu'un dit qu'il marche sur les eaux. Ses responsabilités sont internationales étant donné que sa résidence d'été est située du côté américain des îles du Golfe.

**Des voix:** C'est honteux!

**M. Rose:** Si on admet aujourd'hui l'urgence de cette motion je ne vois pas pourquoi une motion analogue ne l'était pas il y a trois ou quatre jours, sinon parce qu'elle émanait de l'opposition. Le public est sans illusion quant à la fourberie et à l'hypocrisie de l'appareil politique.

**M. Woolliams:** Et sa malhonnêteté.

**M. Rose:** Nous savons qu'il y a environ un an un membre du gouvernement a beaucoup exploité à son profit la question de l'itinéraire des pétroliers d'Alaska. Il est maintenant le leader libéral en Colombie-Britannique. Quel sort a-t-on réservé au représentant d'Esquimalt-Saanich lorsqu'il a voulu emmener son comité sur la côte ouest pour y tenir des audiences? On l'a renvoyé. Au lieu que le comité aille en Colombie-Britannique, c'est le député qu'on y a envoyé définitivement.

• (1510)

Monsieur l'Orateur, l'intérêt que les représentants de ce côté-ci de la Chambre portent à cette question n'est pas récent. J'ai sous les yeux une liste de questions et de discours adressés par des députés de mon parti aux ministres et qui remontent au 28 janvier 1971. Les lamentations ont déferlé sans relâche jusqu'à ce que le déversement de pétrole, qui était inévitable, ait eu lieu là-bas à la fin de la semaine dernière. Chaque fois qu'on a pressenti le gouvernement à cet effet, les ministériels ont collectivement hoché la tête en se frottant les mains. Lorsqu'on a